



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

produits pétroliers

Question écrite n° 102257

Texte de la question

M. Georges Mothron attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration. La grande révolte qui traverse le monde arabe, et surtout l'État lybien, nous apporte un certain nombre de préoccupations. En effet, l'interruption momentanée de la production de pétrole en Lybie a tout de même fait monter considérablement les cours du pétrole. Qu'en sera-t-il de ces mêmes cours si la révolte gagne Bahreïn ou l'Arabie Saoudite ? Il demande quelles sont les dispositions prises par le Gouvernement afin de prémunir la France d'un tel « choc pétrolier » potentiel qui pourrait entraver notre reprise de croissance post-crise, et ce qu'il en est de nos énergies alternatives.

Données clés

Auteur : [M. Georges Mothron](#)

Circonscription : Val-d'Oise (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 102257

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 mars 2011, page 2441

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)